



Un pacte renouvelé pour l'enseignement agricole public

→ **60 mesures**

et

- **Un pacte pour relever les défis de demain** 2
- **Un pacte avec les territoires et les établissements** 3
- **Un pacte avec les jeunes** 4
- **Un pacte avec la communauté éducative** 6
- **Un pacte au sein du ministère** 7

Un pacte pour relever les défis de demain

Le développement durable : une responsabilité et une opportunité pour la formation à de nouveaux métiers dans l'enseignement agricole

- Mesure 1 : inscrire le développement durable et les formations à ses métiers dans les missions de l'enseignement agricole (LMA)
- Mesure 2 : intégrer les exigences du développement durable dans la rénovation des référentiels de formation en particulier au travers des modules techniques (2010-2012)
- Mesure 3 : construire les formations professionnelles correspondant aux nouveaux métiers de la croissance verte (2010-2012)
- Mesure 4 : inscrire le développement durable comme axe prioritaire pluriannuel de la formation des personnels (2010-2012)

L'enseignement agricole acteur et diffuseur de l'innovation pour l'agriculture de demain

- Mesure 5 : inscrire l'innovation agricole et agroalimentaire dans les missions confiées à l'enseignement agricole (LMA)
- Mesure 6 : conventionner avec l'INRA et l'ACTA pour jumeler les exploitations des EPLEFPA et les centres INRA/ACTA en Région (février 2010)
- Mesure 7 : inscrire les EPLEFPA comme membres du GIS « Nouvelle relance agronomique » avec l'APCA, l'INRA, AgroParisTech et l'ONEMA (janvier 2010)
- Mesure 8 : consacrer une enveloppe CASDAR de 1 M€ pour lancer un appel à RMT destiné aux réseaux d'EPLEFPA (mars 2010)
- Mesure 9 : doubler le nombre des EPLEFPA participant aux RMT (2010-2012)

La formation des paysans : une clé pour nourrir le monde de demain

- Mesure 10 : mobiliser Agreenium sur l'ingénierie des systèmes de formation de l'enseignement technique à l'international (1^{er} semestre 2010)
- Mesure 11 : créer un Module d'Initiative Locale « développement international – ingénierie de projet » (1^{er} semestre 2010)
- Mesure 12 : tripler le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans les classes de BTSA (2010-2012)

Un pacte avec les territoires et les établissements

Une gouvernance renouvelée pour une déconcentration réussie de l'enseignement agricole public

Mesure 13 : adopter une charte de pilotage de l'enseignement agricole public (1^{er} semestre 2010)

Mesure 14 : mandater le CGAAER pour auditer le fonctionnement administratif de l'enseignement agricole et proposer une première vague de mesures de simplification en lien avec la mission « Simplifions » du MAAP (1^{er} semestre 2010)

Un projet stratégique de l'enseignement agricole public en Région

Mesure 15 : construire dans chaque Région un projet pluriannuel pour l'enseignement agricole public (2011)

Mesure 16 : créer une représentation de l'enseignement agricole public : un directeur élu par ses pairs pour porter la voix de l'EAP auprès de tous ses partenaires (1^{er} semestre 2010)

Mesure 17 : fédérer les EPLEFPA en pôles de compétences (2010-2012)

Mesure 18 : assouplir les contraintes juridiques de structuration des EPLEFPA (LMA)

Mesure 19 : créer la base juridique (GIP) permettant le fonctionnement en réseau des EPLEFPA, notamment de leur CFPPA, en Région (1^{er} semestre 2010)

Mesure 20 : désigner un chargé de mission au niveau national pour favoriser les synergies des actions des EPLEFPA pour la formation professionnelle continue (janvier 2010)

Mesure 21 : mutualiser les tâches administratives où existent des synergies au niveau régional (2nd semestre 2010)

L'amélioration du pilotage et de la gouvernance des établissements

Mesure 22 : recentrer les conseils d'administration sur l'orientation stratégique par la création d'une commission permanente (2nd semestre 2010)

Mesure 23 : mettre en place un dialogue de gestion annuel entre la DRAAF et l'EPLEFPA, basé sur des projets d'établissement renouvelés (2010-2012)

Un pacte avec les jeunes

Les jeunes : acteurs reconnus de la politique de l'enseignement agricole

Mesure 24 : donner le droit de vote au CNEA pour les élèves et les étudiants (2010)

Visibilité et lisibilité de l'offre de formation de l'enseignement général, technologique et professionnel

Mesure 25 : faire de l'amélioration de la lisibilité de l'offre de formation une priorité du cahier des charges de la rénovation des diplômes professionnels (2010-2012)

Mesure 26 : arrêter le calendrier des rénovations pour les 3 années à venir (janvier 2010)

Une base contractuelle pour de nouvelles passerelles vers l'enseignement supérieur

Mesure 27 : inscrire les diplômes de l'enseignement supérieur court (BTSA et licences professionnelles) dans le LMD (2010-2012)

Mesure 28 : intégrer des pôles de compétences de l'enseignement technique aux pôles de compétences de l'enseignement supérieur (2010-2012)

Mesure 29 : prendre les mesures juridiques permettant l'habilitation des établissements d'enseignement supérieur agricole à délivrer la licence professionnelle (2nd semestre 2010)

Mesure 30 : intégrer les partenariats avec l'enseignement technique dans la part variable des dotations de l'enseignement supérieur (2010-2012)

Mesure 31 : mobiliser les personnels pour assurer des cours de perfectionnement aux jeunes de l'enseignement technique agricole pour préparer les concours post- BTSA (2010-2012)

Mesure 32 : mobiliser les étudiants pour accompagner les élèves de l'enseignement technique agricole vers l'enseignement supérieur dans le cadre du dispositif des « cordées vertes de la réussite » (2010-2012)

Mesure 33 : impliquer tous les établissements d'enseignement supérieur dans la formation des enseignants des EPLEFPA (2010-2012)

L'enseignement agricole acteur des politiques d'orientation

Mesure 34 : organiser un colloque national, avec les acteurs de l'orientation, sur les formations et les métiers de l'enseignement agricole (1^{er} semestre 2010)

Mesure 35 : intégrer l'enseignement agricole dans les outils interministériels liés à la réforme de l'orientation (2010-2012)

L'enseignement agricole engagé dans la lutte contre les sorties sans qualification et le décrochage scolaire

Mesure 36 : expérimenter la mise en place des livrets de compétences (2010-2012)

Mesure 37 : créer un outil de suivi des parcours des jeunes (2nd semestre 2010)

Une nouvelle image de l'enseignement agricole

Mesure 38 : faire évoluer la dénomination d'un enseignement qui n'est plus seulement agricole (mission parlementaire, 1er semestre 2010)

Mesure 39 : lancer une campagne de communication sur l'enseignement agricole en lien avec les branches professionnelles (2010)

Mesure 40 : mettre en place la mesure « Rendre plus attractives les formations initiales dispensées par les lycées agricoles », inscrite dans la charte sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire, signée par le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et le Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi

Mesure 41 : expérimenter avec les professionnels, autour des exploitations des EPLEFPA de deux Régions, un « salon de l'agriculture près de chez vous » pendant le salon de la Porte de Versailles (février 2010)

Mesure 42 : organiser un concours artistique pour que les jeunes des établissements parlent de l'enseignement agricole : « L'enseignement agricole, tu connais ? » (fête de remise des prix pendant le salon de l'éducation 2010)

Un pacte avec la communauté éducative

Un accompagnement de carrière modernisé et dynamisé au sein du MAAP

- Mesure 43 : s'engager à appliquer dans l'enseignement agricole les mesures de revalorisation de l'Education nationale (2010-2012)
- Mesure 44 : augmenter le nombre de places offertes aux concours de recrutement des enseignants (2010-2012)
- Mesure 45 : conduire une étude pour définir l'aire de mobilité professionnelle des enseignants et accompagner les secondes carrières des agents qui le souhaitent (2010-2012)
- Mesure 46 : créer un observatoire du travail des enseignants (2nd semestre 2010)
- Mesure 47 : mettre en place la revalorisation de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE) décidée dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle : 1,84 M€ (2010)
- Mesure 48 : redéfinir les référentiels des équipes de direction (1^{er} semestre 2010)
- Mesure 49 : définir de nouvelles modalités de recrutement pour les équipes de direction et améliorer l'accompagnement à la prise de fonction (2011)

L'enseignement agricole : un laboratoire d'innovation et d'expérimentation pédagogiques

- Mesure 50 : créer le conseil de l'éducation et de la formation dans les EPLEFPA (LMA)
- Mesure 51 : donner le droit à l'expérimentation pédagogique aux établissements (LMA)
- Mesure 52 : mettre à disposition des parents, des apprenants et des enseignants un espace numérique de travail dans tous les établissements (1^{er} semestre 2010)
- Mesure 53 : créer un comité national de l'innovation pédagogique (1^{er} semestre 2010)

Un dispositif de formation continue rénové

- Mesure 54 : organiser un séminaire pour identifier les axes de rénovation du dispositif de formation continue des personnels et de son pilotage (janvier 2010)
- Mesure 55 : mobiliser les professionnels pour développer des stages en entreprise à destination des enseignants (2010-2012)

Un pacte au sein du ministère

L'enseignement agricole au cœur des politiques stratégiques du MAAP

- Mesure 56 : faire entrer l'enseignement agricole au Conseil Supérieur d'Orientation (1^{er} semestre 2010)
- Mesure 57 : faire entrer l'enseignement agricole dans le Grand Conseil des Industries Agro-Alimentaires (1^{er} semestre 2010)
- Mesure 58 : élargir la composition et les missions de l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole (1^{er} semestre 2010)
- Mesure 59 : constituer, entre la DGPAAT et la DGER, une cellule d'appui à la coopération européenne en matière d'enseignement agricole et au montage de projets sur crédits communautaires (1^{er} semestre 2010)



- Mesure 60 : joindre « Le pacte renouvelé pour l'enseignement agricole public » en addendum au 5^{ème} Schéma prévisionnel national des formations (février 2010).